



© DG Trésor

# Lettre économique d'Algérie

N° 67 – janvier 2018 (01/02/18)

## Environnement des affaires

## Entrée en vigueur de plusieurs mesures d'encadrement du commerce extérieur

Décret exécutif n° 18-02 du 07 janvier 2018 :  
<https://www.joradp.dz/FTP/JO-FRANCAIS/2018/F2018001.pdf>

Loi n° 17-11 du 27 décembre 2017 portant Loi de Finances pour 2018 :  
<https://www.joradp.dz/FTP/JO-FRANCAIS/2017/F2017076.pdf>

L'élargissement de la liste des marchandises soumises à la Taxe intérieure de consommation (TIC), et le relèvement des droits de douanes pour certains produits finis sont contenus respectivement aux articles 32 et 115 de la loi de finances 2018.

Instruction n° 05-2017 du 22 octobre 2017 de la Banque d'Algérie fixant les conditions particulières relatives à la domiciliation bancaire des opérations d'importation de biens destinés à la revente en l'état :  
<http://www.bank-of-algeria.dz/html/legist2017.htm>

Le décret exécutif n° 18-02 du 07 janvier 2018 portant désignation des marchandises soumises au régime des restrictions à l'importation est entré en vigueur.

Depuis plusieurs mois, les autorités algériennes mettent en place différentes mesures d'encadrement du commerce extérieur. Ainsi, les dispositions du décret comportent des mesures quantitatives, et suspendent temporairement l'importation de 851 produits, relevant de 45 catégories de marchandises, « jusqu'au rétablissement de l'équilibre de la balance des paiements ».

Cependant, selon le ministère du Commerce, certains produits seront soumis au régime des licences d'importation. Ceux-ci seront désignés dans les avis d'ouverture de contingents à venir. L'accès à ces licences s'effectuera par voie d'adjudication sur la base d'une mise à prix, et sera ouvert aux seuls opérateurs dont l'activité de production et/ou de distribution est directement liée aux produits visés. Par exemple, concernant l'importation de véhicules de tourisme, le même ministère a indiqué la mise en place d'un contingent quantitatif, à l'exclusion des collections CKD/SKD destinées au montage de véhicules.

Outre les mesures précitées, des dispositions à caractère tarifaire ont été instaurées dans la loi de Finances pour 2018. Elles portent, d'une part, sur l'élargissement de la liste des marchandises soumises à la Taxe intérieure de Consommation (TIC) au taux de 30% pour 10 familles de produits finis, et sur le relèvement des droits de douanes pour 32 familles de produits finis, d'autre part.

Par ailleurs, l'instruction n° 05-2017 du 22 octobre 2017 de la Banque d'Algérie dispose de l'obligation d'effectuer les opérations de domiciliations bancaires de toute opération d'importation de biens destinés à la revente en l'état au moins trente (30) jours avant l'expédition de la marchandise. Ces domiciliations sont soumises à la constitution, par l'importateur, d'une provision d'un montant égal au moins à 120% de la valeur de l'opération. La Banque d'Algérie a notifié aux banques que les entreprises du secteur des médicaments seront exemptées de cette mesure.

Enfin, dans une note adressée aux banques, l'Association des Banques et Etablissements financiers (ABEF) exige, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, que les domiciliation bancaires soient obligatoirement accompagnées d'un « certificat de libre circulation du produit dans le pays d'origine ou de provenance », établi par une autorité durement habilitée dans le pays exportateur et/ou d'origine attestant que les marchandises à importer sont effectivement et librement commercialisées sur leurs territoire.



**Economie**

**Publication des chiffres du commerce extérieur algérien pour l'année 2017**



Source : CNIS

Les exportations ont enregistré une augmentation de 16% par rapport à 2016, s'élevant à 34,8 Mds USD contre 30 Mds USD l'année dernière. Cette hausse vient essentiellement de la remontée du cours des hydrocarbures, avec le cours du Sahara Blend (pétrole algérien) évalué en moyenne à 54,1 USD/bbl sur l'année 2017 contre 44,3 USD/bbl en 2016 (+22,2%). Les hydrocarbures (brut et produits dérivés) ont représenté près de 95% des exportations algériennes. L'Italie reste le premier pays destinataire en absorbant 5,5 Mds USD des exportations algériennes (+6,4%), la France passe deuxième client de l'Algérie avec 4,5 Mds USD (+31%) et l'Espagne troisième avec 4,1 Mds USD (+6,6%).

Du côté des importations, le montant global enregistré sur l'année est évalué à 46 Mds USD, en baisse de 2,4% par rapport à 2016 (47,1 Mds USD). Les biens d'équipements industriels ont vu leur montant diminuer de 9,4% pour s'élever à 14 Mds USD (28% des importations totale). L'importation de biens alimentaires est passée de 8,2 Mds USD à 8,4 Mds USD, représentant ainsi 18,3% des importations algériennes cette année, tandis que l'importation de biens de consommations non-alimentaires a augmenté de 1,3% à 8,5 Mds USD. La Chine est le premier fournisseur de l'Algérie avec des exportations s'élevant à 8,3 Mds (18% des importations algériennes), toutefois en baisse de 1,2% (une première depuis que le pays est passé devant la France en 2013). La France reste deuxième en absorbant 9,3% des importations algériennes (4,3 Mds USD, en baisse de 10%), l'Italie troisième (3,8 Mds USD, en baisse de 19%) et l'Allemagne 4<sup>ème</sup> (3,2 Mds USD, en hausse de 6,2%).

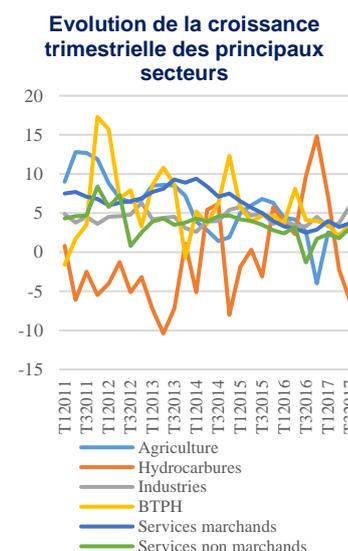
Le déficit commercial de l'Algérie s'est ainsi contracté de 34,4% et s'est établi à 11,2 Mds USD, contre 17,1 Mds USD l'année dernière.

**Economie**

**Publication par l'ONS des comptes nationaux du troisième trimestre**

Lien vers le rapport :

<http://www.ons.dz/IMG/Comptes%20nationaux%203T-2017.pdf>



Source : ONS

L'Office national des statistiques (ONS) a publié les résultats des comptes nationaux du troisième trimestre 2017. En glissement annuel, la croissance du PIB a évolué de 1,4% (2,9% au T32016), tirée à la baisse par le secteur des hydrocarbures qui affiche une contraction de 6,2% sur le trimestre (après une baisse de 2,2% au trimestre précédent), contre une hausse de 9,7% un an auparavant. La croissance hors hydrocarbures s'est maintenue à un niveau raisonnable, à 3,1% ce trimestre (glissement annuel), contre 1,3% à la même période de l'année précédente.

La hausse du PIB hors hydrocarbures a été stimulée par l'industrie, qui a affiché le plus important taux de croissance, à 5,9% (contre 3,3% à la même période de l'année précédente). En particulier, les industries des textiles (13,5%), des cuirs (14%), du bois-papier-liège (13,4%), des matériaux de construction (9,3%), de l'eau-énergie (9,2%) et de l'agroalimentaire (8,2%) ont affiché des taux de croissance largement positif. Les autres sous-secteurs ont enregistré une croissance négative, à l'image de celui des mines et carrières (-13,1%) ou encore des Industrie Sidérurgique Métallique Mécanique et électrique (-9%). La croissance hors hydrocarbures a également été tirée par le secteur agricole, qui a cru sa production de 3,2% (2,6% au T32016) et le secteur du BTPH de 3,9%. Les services marchands ont enregistré une croissance de 3,7% (4,1% pour les transports et communications, 3,3% pour le commerce, 7,1% pour les hôtellerie-restauration, 4,5% pour les services fournis aux entreprises et 2,4% pour ceux fournis aux ménages). Les services non marchands (administration notamment) ont aussi augmenté de 3,1%.

En termes de répartition de la valeur ajoutée, sur les trois premiers trimestres de l'année, le secteur des services en a représenté 44% (39% en 2016), le secteur des hydrocarbures 19% (idem 2016), l'agriculture 12,3% (13,3% en 2016), le BTPH 11,7% (12,9% en 2016) et l'industrie 5,5% (6,1% en 2016).



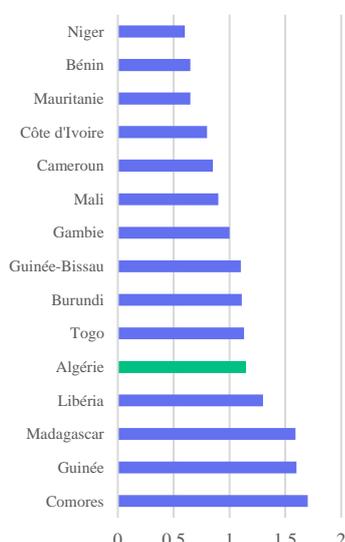
## Economie

# La Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement publient leurs rapports annuels

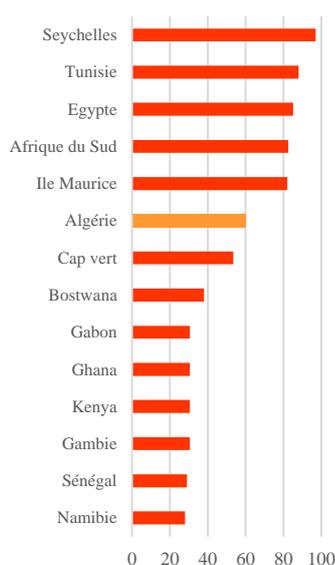
### Evolution de la croissance du PIB

	2016	2017	2018	2019	2020
BM	3,3	2,2	3,6	2,5	1,6
BAD	3,3	2,5	3,5	3,8	-
LF2018	3,3	2,2	4	4,2	4,6

### Les 15 pays africains avec la plus forte élasticité Emploi – PIB (moyenne 2000-2014)



### Indice de développement des infrastructures des 14 premiers pays africains en 2018



Source : Banque Africaine de développement

[Lien vers le rapport Banque Africaine de développement](#)

[Lien vers le rapport Banque Mondiale](#)

Dans son rapport « **Global Economic Prospects** », la **Banque Mondiale (BM)** a estimé la croissance mondiale pour 2017 à 3%, contre 2,4% en 2016. Le PIB de la région Afrique du Nord et Moyen Orient (ANMO) a pour sa part enregistré une hausse de 2% en 2017 (contre 4,8% en 2016) tandis que les exportateurs nets d'hydrocarbures ont affiché une croissance de 1,3% (5,5% en 2016). Concernant l'Algérie, le rapport estime une croissance du PIB de 2,2% pour 2017 (+0,4 point de différence par rapport aux estimations de juin) et prévoit respectivement 3,6%, 2,5% et 1,6% pour 2018, 2019 et 2020. La croissance pour 2018 (2,6 points supérieurs aux prévisions faites en juin dernier) devrait être supérieure à la moyenne de la région ANMO (2,9%) et des pays exportateurs nets de la zone (2,8%).

Par ailleurs, la **Banque Africaine de Développement (BAD)** a aussi publié ses perspectives économiques pour l'Afrique - « *African Economic Outlook 2018* ». Le rapport estime que la croissance du continent a cru de 2,2% en 2016 et 3,6% en 2017, et devrait s'accélérer de 4,1% en 2018 et 2019. Sur l'Algérie, les principaux points sont les suivants :

#### ❖ Croissance et inflation

Le rapport estime que la croissance de l'Algérie a cru de 3,3% en 2016 et de 2,5% en 2017. Celle-ci devrait s'accélérer pour s'élever à 3,5% et 3,8% en 2018 et 2019 respectivement. Le ralentissement de la croissance en 2017 a principalement été imputable à la baisse des ressources de l'Etat et à l'assèchement des liquidités du secteur bancaire, ce qui a résulté en une diminution de l'investissement public et privé cette année-là. C'est notamment le secteur hors-hydrocarbures qui en a le plus souffert, ce dernier affichant un important ralentissement, accentué par une contraction de la consommation publique et privée (gel des salaires, baisse des subventions, augmentation de la TVA). Les projections de croissance sont positives grâce d'une part au maintien de la croissance du secteur des hydrocarbures, fraîchement retrouvée (fin 2015) et à la relance de l'investissement public grâce, entre autres, au financement non conventionnel (emprunt auprès de la Banque centrale) présenté dans le plan d'action du gouvernement de septembre 2017. Par ailleurs, si le rapport prévoit une inflation de 5,3%, 4,5% et 4% sur la période 2017-2019, il met en garde contre un niveau beaucoup plus élevé si le financement non conventionnel n'est pas « géré avec parcimonie ».

#### ❖ Comptes externes

Sur le plan extérieur, le déficit courant est estimé aux alentours de 10% du PIB fin 2017 contre 16,4% en 2016, grâce à la remontée des cours du pétrole depuis juin. Il est prévu à 5,6% et 1,9% du PIB en 2018 et 2019 respectivement. Les réserves de change sont pour leur part passées en dessous de la barre des 100 Mds USD, estimées à 97 Mds USD pour 2017. Les comptes publics se sont en partie résorbés en 2017 avec un déficit budgétaire estimé à 6,4% du PIB (contre 12,6% en 2016) et la BAD prévoit une baisse de celui-ci à 5,6% pour l'année suivante.

#### ❖ Emploi et infrastructures

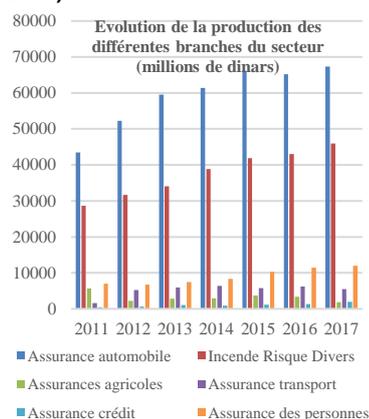
Le rapport indique aussi qu'en moyenne, la **croissance annuelle de l'emploi** a été supérieure à 4% pour seulement 5 pays du continent, dont l'Algérie, sur la période 2000 – 2009. Néanmoins, selon les chiffres de la BAD, la croissance annuelle de la période 2011/2016 était de 2% pour l'Algérie. Par ailleurs, selon une étude du rapport, sur la période 2000-2014, l'élasticité moyenne de l'emploi en Afrique a été de 0,41 tandis que celle de l'Algérie s'est élevée aux alentours de 1,1 (5<sup>ème</sup> en Afrique). C'est-à-dire qu'avec une croissance du PIB de un point, l'Algérie a eu la capacité de créer 1,1 point d'emploi supplémentaire. Cependant, seule 44% de la population en âge de travailler fait partie de la population active, expliquant le ratio emploi/population de 39% (contre plus de 80% au Burkina Faso, au Rwanda ou encore à Madagascar). Il n'est pas fait mention du secteur informel concernant spécifiquement l'Algérie, mais le rapport met en lumière que l'économie informelle pourrait représenter entre 50 et 80% du PIB, 60 à 80% de l'emploi et jusqu'à 90% des nouveaux emplois sur l'ensemble du continent africain. **Par ailleurs, en termes d'infrastructures**, l'Algérie se situe en 7<sup>ème</sup> position sur le continent, derrière les Seychelles, la Tunisie, l'Egypte, l'Afrique du Sud, le Maroc et l'île Maurice, tous supérieurs à 80% selon l'indice de développement des infrastructures de la BAD.



## Economie

**Le marché des assurances en Algérie compte 24 compagnies publiques ou privées.**

**En 2016, le taux de pénétration du secteur (chiffre d'affaires sur secteur/PIB) était de 0,8%, présentant une faible progression sur la dernière décennie (0,6% en 2004).**



## Le CNA publie sa note de conjoncture sur le marché des assurances pour les 9 premiers mois 2017

Le Conseil National des Assurances (CNA) a publié sa dernière note de conjoncture pour établir le bilan d'activité du secteur des assurances.

Le chiffre d'affaires global du secteur a affiché une baisse de 0,2% à 102 Mds DZD, au cours des neuf premiers mois de l'année 2017 par rapport à la même période l'année précédente.

C'est notamment le chiffre d'affaires de l'assurance de dommages, représentant 89% du marché total des assurances, qui a diminué de -1% à 91 Mds DZD (à noter toutefois que les sociétés à capitaux privés, 24% du marché de l'assurance dommage ont augmenté leur chiffre d'affaires de 1,6%). Cette baisse s'explique notamment du fait de la diminution du chiffre d'affaires de l'assurance automobile (55% du marché de l'assurance dommage) de 0,7%. L'assurance contre les « incendies et risques divers » (38% du marché de l'assurance dommage) a légèrement augmenté, de 0,6% sur les trois premiers trimestres. Par ailleurs, l'assurance de personnes, 9,4% du marché des assurances, a augmenté de 7,1%, à 9 Mds DZD.

Les prévisions pour l'ensemble de l'année 2017 font état d'une hausse de 3% par rapport à 2016, dont 2,8% pour l'assurance dommages et 4,5% pour l'assurance de personnes. En effet, les résultats du troisième trimestre affichent en glissement annuel une nette augmentation, de 6,1% en glissement annuel.

## Economie

## Plusieurs contrats ont été signés dans le secteur des hydrocarbures

**Evolutions secteur hydrocarbures :**

### Production :

Baisse de la production d'hydrocarbures de 8% entre 2007 et 2017.

Augmentation de la production de 7,3% en 2016 mais prévision de baisse de 8% pour le pétrole et 1,5% pour le gaz en 2017.

### Consommation :

Augmentation de la consommation domestique d'hydrocarbures de 50% entre 2007 et 2017.

### Exportations :

Baisse de 20% en volume sur les dix dernières années. Néanmoins, hausse des exportations d'énergies en 2016 de 18% (composées à 46% de gaz, 35% de pétrole brut et 7,5% de condensats).

### Prévisions :

Augmentation de la production de pétrole pour 2018. Mais l'Agence internationale de l'énergie prévoit une baisse de la production de brut de 8% d'ici 2022.

La production de gaz devrait croître régulièrement jusqu'en 2021 (2% annuel).

La Sonatrach (Société nationale des hydrocarbures) a signé plusieurs accords ces deux derniers mois, à savoir :

- Un Mémoire d'entente pour renforcer la coopération avec la société allemande DEA Deutsche Erdoel AG ;
- Un contrat de concession pour le développement du projet gazier de Timimoun avec Total (37,75%), Cepsa (11,25%) et l'Alnaft (agence nationale pour la valorisation des ressources). La production sur ce champs devrait commencer au printemps 2018, avec un potentiel de 5M de mètres cubes par jour. Un accord de commercialisation a aussi été signé à cette occasion ;
- Cinq contrats ont été signés avec les entreprises publiques ENAC, GTP, GCB, COSIDER et INFRATEL pour le développement du champ gazier de Tinhert (raccordement de 50 puits) qui devrait permettre une augmentation de la production de 10M m<sup>3</sup> par jour d'ici 2019 ;
- Un Mémoire d'entente avec ENI sur les énergies renouvelables pour identifier les sites potentiels pour la production d'énergie solaire, réaliser les études pour les projets identifiés ;
- Un accord de coopération avec la société indonésienne PT Pertamina afin de renforcer le partenariat via l'échange de savoir-faire et d'information ;
- Un autre accord de coopération avec la société libyenne NOC sur l'actualisation d'une étude effectuée conjointement avec pour objectif d'établir un plan d'exploitation ;
- Un accord d'exploitation avec l'Alnaft et Cepsa pour l'exploitation du champ pétrolier de Rhoudé el Krouf. Cet accord est signé pour une durée de 25 ans avec pour objectif d'augmenter la production de pétrole brut et de commencer à produire du GPL. Cela impliquera le forage de 30 nouveaux puits et de nouvelles constructions, pour un investissement de 1,2 Md USD sur l'ensemble du projet.



**Economie**

**Le World Economic Forum actualise son indicateur annuel de développement inclusif**

Lien vers le rapport :

<http://reports.weforum.org/the-inclusive-development-index-2018/>

	Rang/79	Tendance 5 dernières années
IDI	18	-1,2%
PIB/habitant, \$	30	1,5%
Productivité du travail, \$	25	1,4%
Espérance de vie en bonne santé	26	0,3 an
Taux d'emploi %	78	1,0%
Gini, répartition des revenus nets	10	-0,1
Taux de pauvreté %	21	N/D
Gini, répartition des richesses	51	10,3
Revenu médian, \$	36	N/D
Epargne nette ajustée, %	5	-9,7%
Intensité carbone, kg/\$ de PIB	60	-22,8%
Dette publique, % PIB	3	11%
Ratio de dépendance, %	38	4,1%

Source : World Economic Forum

L'indice de développement inclusif réalisé par le World Economic Forum (WEF) permet de mesurer la capacité 103 pays à générer une croissance favorable à la réduction des inégalités et de la pauvreté. Cette année, l'Algérie est classée 18<sup>ème</sup> sur les 74 pays émergents répertoriés. L'année précédente, l'Algérie n'avait pas été classée par manque de données. L'indice du WEF utilise onze sous-indicateurs pour établir son classement, réparti sur trois piliers : 1) croissance et développement, 2) inclusion et 3) égalité et soutenabilité intergénérationnelle.

Sur le premier pilier, l'Algérie est performante sur la productivité du travail (9<sup>ème</sup> parmi les pays émergents), qui se mesure par le niveau de production par travailleur utilisé dans l'économie. C'est une caractéristique des grands pays pétroliers, le secteur des hydrocarbures nécessite peu de travailleurs mais produit une importante valeur ajoutée. Toutefois, la productivité du travail n'aurait cru que de 1,4% par an sur la période 2012-2016, sans pour autant afficher un taux d'emploi élevé (39% de la population en âge de travailler est active, croissance de 1% entre 2012 et 2016). Par ailleurs, l'Algérie fait partie des 40% émergents avec une espérance de vie en bonne santé élevée, à 66,3 ans. Toutefois, depuis 2012, l'espérance de vie en bonne santé s'est élevée de seulement 0,3%/an.

Sur le second pilier, qui mesure notamment la pauvreté et le niveau d'inégalité, l'Algérie se situe dans le quart supérieur des pays émergents. En effet, avec un coefficient de Gini estimé à 32,2, l'Algérie serait l'un des pays les plus égalitaires en termes de répartition de revenus parmi les pays émergents (10/74 pays). Avec 3,9% de la population gagnant moins de 3,2\$ par jour aux prix internationaux de 2011, l'Algérie se classerait parmi les pays émergents aux taux de pauvreté les plus faibles (21<sup>ème</sup> sur 74).

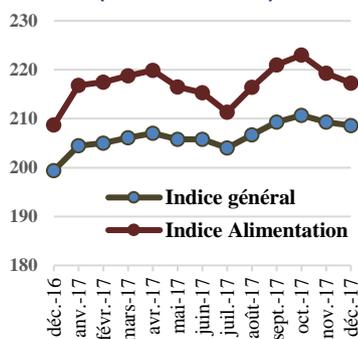
Sur le troisième pilier, l'Algérie est le troisième pays avec le plus faible ratio endettement public/PIB (derrière la Russie et le Nigéria), lui laissant une marge de manœuvre confortable. Toutefois, le pays souffre d'un important niveau de pollution, au-dessus de la moyenne des pays émergents en émettant 167 kg de carbone par dollar de PIB généré. Le ratio de dépendance est en hausse, à 53,9 (+4,1 pp en cinq ans), ce qui signifie que la croissance de personnes en âge de travailler a été plus faible que celle des personnes non en âge de travailler (jeunes et seniors).

*Il est important de préciser que ces résultats sont à considérer avec précautions, au vu de l'obsolescence de certains indicateurs.*

**Economie**

**L'ONS présente l'évolution de l'inflation sur l'ensemble de l'année 2017**

Evolution de l'inflation en 2017 (indice 100=2001)



Source : ONS

L'Office national des statistiques (ONS) a publié les résultats de l'évolution de l'indice des prix à la consommation pour le mois décembre, et donc pour 2017. Sur l'ensemble de l'année, l'indice a progressé de 5,9% sur le territoire national par rapport à 2016. C'est un niveau presque similaire à celui enregistré l'année précédente (5,8%).

L'inflation a notamment été tirée par les biens alimentaires qui ont enregistré une augmentation de leur prix de 5,6% sur l'ensemble de l'année (-0,9% par rapport au mois de novembre). Les autres secteurs ont varié comme suit : transports et communications (5,3%, niveau deux fois supérieurs à celui de 2016) ; habillement (7,5%) ; logement (2,8%) ; meubles (5,1%) ; santé (7,4%) ; éducation, culture et loisirs (4,9%) et divers (9,4%).

Alger, l'inflation a augmenté de 5,6% sur l'année (chiffre repris par les institutions internationales et les médias). Ce sont les biens manufacturés qui ont enregistré une forte augmentation, de 7,2% sur l'année, suivi des produits agricoles frais, à 6,6% (+0,3% par rapport à novembre) et notamment le prix de la pomme de terre à 47% en rythme annuel (+11,2% en évolution mensuelle).

[Lien vers le rapport de l'ONS](#)



**Politique publique**

**Tenue d'une conférence-exposition pendant trois jours sur la transition énergétique**

Le programme « Scaling solar » de la Banque Mondiale consiste à fournir au gouvernement d'un pays une solution entière pour le développement des EnR via un produit unique et un seul mandat signé avec l'institution. La BM se charge de la recherche et de l'analyse technique et économique des sites potentiels, prépare les appels d'offres, met à disposition les financements et les garanties, choisit les partenaires habilités au projet, prépare tous les documents relatifs aux contrats d'équipements/de construction / opérationnels/financiers-garanties et suit la construction et la mise en opération.

Lors de cette conférence, intitulée « réussir la transition énergétique : la stratégie nationale des énergies renouvelables à l'horizon 2030 », étaient présents : le ministre de l'Energie, Mustafa Guitouni, le ministre de l'Industrie et des mines, Youcef Yousfi, le ministre des finances, Abderrahmane Raouya, la ministre de l'environnement et des énergies renouvelables, Fatma Zohra Zerouati, le secrétaire général de l'UTGA, Abdelmadjid Sidi Said et le président du FCE, Ali Haddad. 1200 personnes étaient présentes, issues du milieu des affaires, de la recherche et de l'administration.

Cet événement a été l'occasion pour les entreprises phares du secteur (Total, Engie, Eni, Sonelgaz, Sonatrach etc.) de présenter leurs acquis et leurs potentiels de développement sur le territoire algérien. Lors de ces trois journées, ont été présentés les enjeux et développements potentiels des énergies renouvelables à l'horizon 2030 pour assurer la transition énergétique : une demande d'énergie qui se tournera essentiellement sur les énergies renouvelables et le gaz naturel (A. Attar, ancien Pdg de Sonatrach) ; l'installation de 22 GW (13,6 en solaire, 5 en éolien) d'énergie renouvelable d'ici 2030 (Sonelgaz) ; la disposition des ministères concernées à mettre en place un cadre réglementaire adapté (ministère de l'énergie), etc.

Par ailleurs, l'International Finance Corporation (IFC, Groupe Banque mondiale) a aussi pu exposer ses outils stratégiques pour le développement du secteur. Selon l'IFC, l'Algérie réunit toutes les conditions nécessaires au développement de l'énergie solaire notamment, à savoir : un des plus forts taux d'irradiation de la planète ; des coûts de production de l'énergie solaire faibles (moins d'1\$/Watt contre 76\$/Watt en 1977); la possibilité de construire une centrale solaire en moins de six mois ; et une volonté de moins dépendre des énergies fossiles. Par ailleurs, l'IFC a aussi mis en lumière les principales contraintes qui pourraient potentiellement limiter l'investissement privé dans le secteur des énergies renouvelables (interdiction des prêts en devises, risque de change, solvabilité de l'acheteur, accès au foncier et cadre législatif des procédures réglementaires, etc.). Elle incite donc à améliorer le cadre juridique et réglementaire afin d'attirer l'investissement et assurer la durabilité du soutien de l'Etat. L'IFC est disposé à soutenir le projet de développement des énergies renouvelables en Algérie à travers un appui aux appels d'offres et à travers son programme « Scaling Solar » (voir encadré).

Lien vers les présentations des différents interlocuteurs : <http://www.fce.dz/actualites/conference-exposition-reussir-la-transition-energetique-la-strategie-nationale-des-energies-renouvelables-a-lhorizon-2030/>

**Politique publique**

**Signature d'une charte sur le partenariat sociétaire lors de la tripartite du 23 décembre**

[Lien vers la charte sur le partenariat sociétaire](#)

Lors de la tripartite (gouvernement, syndicats patronales et syndicats travailleurs) du 23 décembre dernier, la charte sur le partenariat sociétaire a été signée par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, le secrétaire général de l'UGTA (travailleurs), Abdelmadjid Sidi Said et les organisations patronales.

Exemple de partenariat public-privé franco-algérien :

- SEAAL/Suez Environnement pour la gestion de l'eau
- ONAT/ACCOR pour la gestion hôtelière
- EMA/Etusa/RATP pour l'exploitation du métro d'Alger
- Aéroport de Paris gère l'aéroport d'Alger

Cette charte a pour objectif de promouvoir le Partenariat Public Privé sur la réalisation d'infrastructures pour assurer leur financement et leur construction. Elle vient compléter les opérations de partenariat déjà prévues par le Conseil des Participations de l'Etat « mais qui manquaient jusqu'alors d'encadrement pour la mise en œuvre ». Il vise ainsi à promouvoir le partenariat public-privé national dans le respect de la règle du 66/34% d'une part, et de la règle 51/49% lorsque le partenariat se fait avec des partenaires étrangers d'autre part.

Elle concerne toutes les entreprises du territoire et tous les secteurs d'activités, elle porte uniquement sur les partenariats impliquant une opération sur le capital. Ainsi, elle ne concernerait que 1) la création de co-entreprises, 2) l'ouverture du capital social d'une entreprise publique et 3) la prise de participation dans des entreprises tierces existantes.



**Indicateurs socio-économiques**

**Tableau de bord-indicateurs clés**

Population (au 1er janvier 2017)	41,3 millions d'habitants
PIB/habitant USD (2017)	4225 USD
PIB/habitant en PPA USD (2017)	15150 USD
IDH (2016)	0,745 (86 <sup>ème</sup> sur 191)
Classement Doing Business (2018)	166 <sup>ème</sup> sur 190
Taux de chômage (septembre 2017)	11,7%
Taux d'inflation (rythme annuel en décembre 2017)	5,9%
Taux de change EUR/DZD (janvier 2018)	140,90
Prix du baril de pétrole brut (OPEP basket price – moyenne mensuelle janvier 2018)	66,85 USD
Réserves de change (au 31 décembre 2017)	97 Mds USD

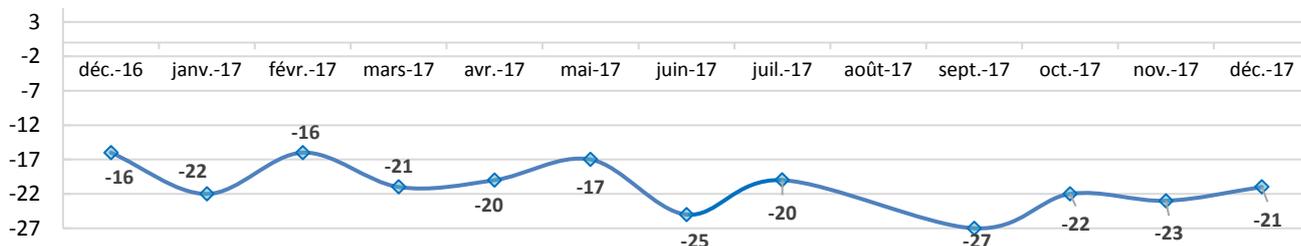
Sources : ONS, PNUD, Banque mondiale, Banque d'Algérie, OPEP, FMI

**Indicateurs macroéconomiques annuels**

		2014	2015	2016 <sup>p</sup>	2017 <sup>*</sup>	2018 <sup>*</sup>
<b>PIB, croissance et inflation</b>	PIB (en Mds USD, à prix courants)	214	166	159	175	180
	Taux de croissance du PIB à prix constants (en %)	3,8%	3,9%	3,3%	1,5%	0,8%
	PIB hors hydrocarbures (en Mds USD)	156	135	138	141	144
	Taux de croissance du PIB HH à prix constants (en %)	5,6%	5,5%	3,7%	3,1%	2,7%
	Taux d'inflation (moyenne annuelle, en %)	2,9%	4,8%	6,4%	5,5%	4,4%
	Taux d'investissement (en % du PIB)	47,5%	50,9%	53,8%	48%	39%
<b>Comptes publics</b>	Taux d'épargne (en % du PIB)	43,4%	34,7%	32,6%	34,2%	28%
	Solde budgétaire global (en % du PIB)	-7,3%	-15,3%	-13,5%	-3,2%	-1,1%
	Solde budgétaire global hors hydrocarbures (en % du PIB HH)	-38,0%	-37,8%	-29,9%	-27,9%	-26,5%
	Solde budgétaire hors Fonds de régulation des recettes (en % du PIB)	-14,5%	-36,5%	-21,2%	-9,3%	-7,7%
	Dette publique (en % du PIB)	7,7%	8,8%	20,6%	17,7%	17,7%
	Dette extérieure brute (en % du PIB)	1,7%	1,8%	2,7%	4,9%	6,8%
<b>Comptes externes</b>	Fonds de régulation des recettes (en Mds DZD)	4 408	2 074	740	740	740
	Balance commerciale (en Mds USD)	0,3	-18,1	-23,1	-22,1	-16,6
	Balance des services et des revenus (en Mds USD)	-13,0	-11,7	-8,4	-9,5	-9,1
	Transferts nets (en Mds USD)	3,3	2,7	2,7	2,9	3,0
	Flux nets d'IDE (en Mds USD)	1,5	-0,7	1,4	1,8	2,2
	Balance courante (en Mds USD)	-9,4	-27,0	-28,8	-28,7	-22,7
<b>Monnaie</b>	Balance des paiements (en Mds USD)	-5,9	-27,5	-26,0	-21,8	-15,6
	Avoirs extérieurs nets (en Mds DZD)	15850	15 553	12 725	10 438	9 025
	Avoirs intérieurs nets (en Mds DZD)	-1 938	-1 490	1 526	4 842	7 559
	Crédits à l'économie (en Mds DZD)	6 591	7 651	8 341	9 176	9 953
	Monnaie et quasi monnaie M2 (en Mds DZD)	13 664	13 731	13 881	15 280	16 583

Source : FMI, Banque d'Algérie \*estimation \*prévisions

**Baromètre du Forum des Chefs d'Entreprises : indice de confiance des chefs d'entreprises**



Les chefs d'entreprises membres du FCE sont interrogés sur leurs perspectives de production, leur volume de commandes et le niveau actuel de leurs stocks. Les valeurs du baromètre correspondent à la moyenne du solde de leur opinion (positive ou négative) sur chacun de ces items.

**Copyright**

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique d'Algérie (adresser les demandes à [alger@dgtresor.gov.fr](mailto:alger@dgtresor.gov.fr)).

Auteur : Service Économique Régional d'Algérie  
Adresse : 25 chemin Abdelkader Gadouche 16035 Hydra

**Clause de non-responsabilité**

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Rédigé par : Laurent Boulan, Darine Chenine, Guillaume Dufour

Revu par : Denis Le Fers